

CONSEIL D'ÉTAT

=====

N° CE : 51.779

N° dossier parl. : 7054

Projet de loi

concernant la collecte, la saisie et le contrôle des dossiers d'aides relatives au logement

Avis complémentaire du Conseil d'État

(13 décembre 2016)

Par dépêche du 1^{er} décembre 2016, le président de la Chambre des députés a saisi le Conseil d'État d'une série d'amendements au projet de loi sous rubrique, adoptés par la Commission du logement de la Chambre des députés.

Aux textes desdits amendements étaient joints un commentaire pour chacun des amendements ainsi qu'un texte coordonné du projet de loi sous avis intégrant les amendements parlementaires.

Les avis de la Chambre des salariés et de l'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils ont été communiqués au Conseil d'État par dépêches des 24 novembre 2016 et 2 décembre 2016. Les avis de la Commission nationale pour la protection des données et du Mouvement écologique ont été communiqués au Conseil d'État par dépêches du 7 décembre 2016.

Le texte des amendements n'appelle pas d'observation de la part du Conseil d'État.

Ainsi délibéré en séance plénière, le 13 décembre 2016.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

Le Président,

s. Georges Wivenes